



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°4 – 15 Avril 2026

## À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

### DONNÉES MÉTÉO



#### GÉRANIUM

**Stade** : Les premières séries de géranium sont en pleine floraison. Le démarrage de la commercialisation est freiné par les conditions météorologiques de ces derniers jours.

**Pucerons** : Présence faible et localisée dans les cultures - Lâchers de micro-hyménoptères

**Thrips** : Comme pour les pucerons, présence faible et localisée – Apports d'acariens prédateurs.

**Duponchelia fovealis** : Présence d'adultes dans les pièges Delta installés dans les cultures de géranium et de dipladéna.

**Botrytis** : Non observé.

#### PLANTES ANNUELLES ET À MASSIF

**Stade** : Là aussi, les premières séries de plantes à massif arrivent à fleurs.

**Pucerons** : Niveau de présence très variable selon les observateurs. La présence des pucerons varie entre des foyers localisés et de faible intensité à des attaques fortes généralisées. Apports de mélange de micro-hyménoptères seuls ou combinés avec des larves de chrysopes selon la pression parasitaire.

**Thrips** : Comme pour les pélargoniums quasiment absents des cultures. Poursuite des lâchers d'acariens prédateurs (*Amblyseius*) pour éliminer les rares larves de thrips.

**Sciarides** : Présence faible et localisée. Apport de nématodes entomopathogènes.

**Botrytis** : Non observé.

#### PLANTES POTAGÈRES ET AROMATIQUES

**Stade** : Les cultures se développent correctement avec l'allongement de la durée du jour.

**Pucerons** : Présents en foyers localisés sur poivron et aubergine.

**Oïdium** : Taches foliaires sur plantes sensibles comme la sauge ou le romarin.

## VÉGÉTAUX DE PÉPINIÈRE

**Stade** : A l'extérieur la floraison des arbres fruitiers et des arbustes enregistre, comme l'année passée, une avance de deux à trois semaines. Sous tunnel, le démarrage des jeunes pousses s'accélère.

**Pucerons** : Sous les tunnels, des foyers sont observés ici ou là sur les jeunes pousses de rosiers, de photinias ou de buddleias. A l'extérieur, les premiers pucerons se sont installés dans les jeunes feuilles à peine déployées de fruitiers. La présence d'auxiliaires naturels comme les syrphes est bien visible.

**Pyrale du buis** : Observations de petites chenilles (12 – 14 mm) blotties entre deux feuilles collées de buis.

**Otiorhynques** : Des larves ont été identifiées dans des conteneurs d'arbustes.

## NOTES BIODIVERSITÉ

### ARRÊTÉ ABEILLES

Les toutes premières fleurs commencent à être observées, dans ces situations, les règles de l'arrêté Abeilles-Pollinisateurs s'appliquent.

Bioagresseurs	Précisions sur le risque	Evaluation du risque
Pucerons	Présence très variable selon les observateurs, mais très souvent sous forme de foyers localisés de faible intensité.	Faible à Modéré
Thrips	Très peu présents.	Faible
<i>Duponchelia fovealis</i>	Papillons piégés dans les cultures de géranium et de dipladéna .	Modéré
Sciarides	Très polyphages, la présence de larves est signalée dans les jeunes empotages de plantes à massif.	Faible à modéré
Oïdium	Présence de tâches sur plantes aromatiques comme la sauge ou le romarin.	Faible à Modéré
Pyrale du buis	Présence de petites chenilles cachées entre les feuilles collées.	Fort
Otiorhynques	Larves observées dans des conteneurs.	Faible à Modéré

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](https://www.r4p.inra.fr)



Le réseau compte **16 parcelles** observées cette semaine.



Prévisions météo à 7 jours pour Nancy :

JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22
8° / 20°	7° / 21°	6° / 21°	8° / 17°	6° / 19°	6° / 14°	4° / 15°
▶ 10 km/h	▶ 5 km/h	▶ 10 km/h	▼ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 20 km/h <b>40 km/h</b>	▶ 20 km/h

(Source : Météo France, ville de Nancy, 15/04/2026 à 9h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#)).

Prévisions météo à 7 jours pour Strasbourg :

JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22
9° / 20°	9° / 22°	10° / 21°	10° / 18°	7° / 18°	7° / 15°	4° / 16°
▶ 5 km/h	▼ 5 km/h	▶ 10 km/h	▼ 15 km/h	▶ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 10 km/h

(Source : Météo France, ville de Strasbourg, 15/04/2026 à 9h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#)).

Prévisions météo à 7 jours pour Reims :

JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22
9° / 20°	7° / 21°	10° / 19°	5° / 18°	6° / 19°	5° / 16°	4° / 15°
▶ 10 km/h	▶ 5 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h

(Source : Météo France, ville de Reims, 15/04/2026 à 9h. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#)).

Les températures devraient rester globalement supérieures aux normales de saison. Le temps sera assez chaud pour la saison, plutôt ensoleillé, avec néanmoins quelques passages de pluies ou d'averses pour le weekend.



Flours de fraisier au cœur noir - récolte compromise par le gel  
(M.A.JOUSSEMET, Planète LFP)

## 1 Stades phénologiques

Les premières séries de géranium sont en pleine floraison. Le démarrage de la commercialisation est freiné par les conditions météorologiques de ces derniers jours.

## 2 Pucerons

### a. Observations

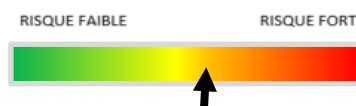
Leur présence reste faible et localisée dans les cultures

### b. Seuil indicatif de risque

Dès l'observation d'individus ailés dans les cultures, le seuil indicatif de risque est atteint.

### c. Analyse de risque

Leur présence est à surveiller, en fonction de l'évolution des températures sous les serres.



### d. Gestion alternative du risque

Des lâchers d'*Aphidius* permettent de traquer les pucerons isolés en vue de les parasiter.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>



Plantes de service : bulbine (gauche) et lobularia (droite)  
(M.LITZLER, Planète LFP)



Serre de géraniums prêts à la vente  
(M.LITZLER, Planète LFP)

### 3 Thrips

#### a. Observations

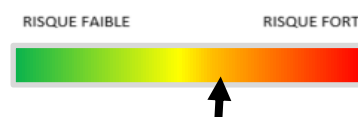
Comme pour les pucerons, leur présence reste faible et localisée dans les cultures.

#### b. Seuil indicatif de risque

Les foyers de thrips qui s'installent génèrent de nombreux dégâts principalement des piqûres du feuillage et sur le long terme l'avortement des boutons floraux. Dès le piégeage de quelques individus sur les panneaux englués, le seuil indicatif de risque est atteint.

#### c. Analyse de risque

Avec l'élévation des températures sous les serres (chauffage et ensoleillement), le risque de propagation peut rapidement devenir préoccupant, notamment pour les coloris sensibles.



#### d. Gestion alternative du risque

**B** La protection biologique est maintenant bien installée avec des apports réguliers d'acariens prédateurs principalement sous la forme de sachets puisque les végétaux sont bien développés. Lorsque les températures sous les serres sont comprises entre 15 et 25 °C, avec un teneur en humidité relative supérieure à 70 %, il est préférable de lâcher *Neoseiulus cucumeris*. De plus, cet acarien peut se nourrir de pollen, lorsque les proies viennent à manquer.

**R** Les thrips sont exposés à un risque de résistance au spinosad, dans les cultures sous serre.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>

### 4. Duponchelia fovealis

#### a. Observations

La présence d'adultes est signalée dans les pièges Delta installés dans les cultures des géraniums et de dipladéna.



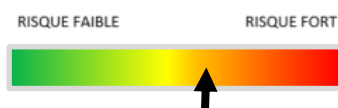
Papillon de *Duponchelia fovealis*  
(M. DUPONT-GENDRON, Planète LFP)

## b. Seuil indicatif de risque

Les dégâts sont rapidement préjudiciables sur les plantes. En effet, les larves se nourrissent des racines, des feuilles (de préférence de la base), des bourgeons et des fruits. De plus, les blessures constituent une voie d'entrée pour les maladies cryptogamiques.

## c. Analyse de risque

La chenille étant difficile à voir, dès que quelques papillons sont capturés dans les pièges à phéromones, le risque de propagation est important.

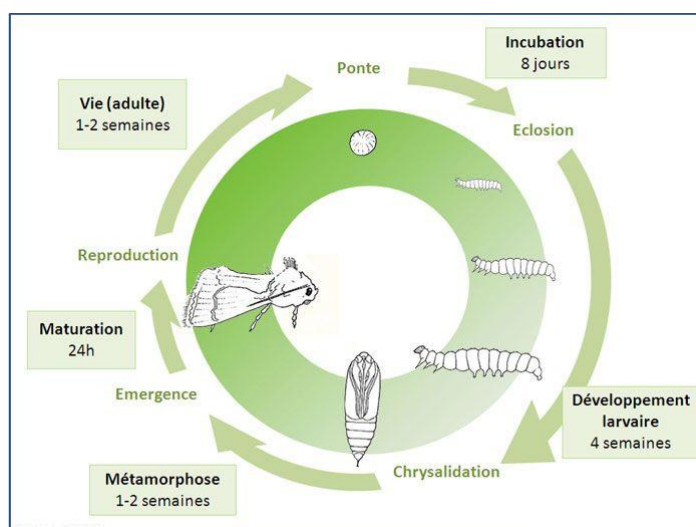


## d. Gestion alternative du risque



Il est indispensable de poursuivre l'installation des pièges à phéromones pour piéger les papillons mâles et bloquer le cycle de développement du ravageur. Il s'agit de piège Delta, composé de trois parois qui forment un triangle. La paroi intérieure est recouverte d'un panneau englué sur lequel est posée la phéromone. La densité des pièges varie entre 100 et 500m<sup>2</sup>. Ils doivent être installés juste au-dessus de la culture.

En complément, un arrosage du substrat, avec des nématodes *Steinernema carpocapsae*, permet de parasiter les chenilles. En cas de forte pression, il est nécessaire de répéter le traitement sur plusieurs semaines. Pour être efficace, le *Bacillus thuringiensis* doit être ingéré par la chenille. La bactérie produit alors des protéines qui détruisent la paroi intestinale des chenilles, entraînant leur mort. Pour optimiser cet apport, il est préférable de faire deux applications à 14 jours d'intervalle. Le second apport tue les larves qui étaient au stade œufs lors du premier traitement.



Cycle de développement de *Duponchelia fovealis*. J. Poidatz (Koppert)

Lien vers la source : [ici](#)

## 4 Botrytis

Non signalé dans les cultures.



### 1 Stades phénologiques

Les premières séries de plantes à massif arrivent à fleurs. Les serres s'illuminent. La croissance des dernières séries se poursuit dans de bonnes conditions climatiques avec les journées ensoleillées.



Culture de bidens (gauche) et d'ipomée (droite)  
(C.STRACH, Planète LFP)

### 2 Pucerons

#### a. Observations

Présence localisée et d'intensité moyenne sauf dans de rares cas où les populations ont tendance à s'emballer.

#### b. Seuil indicatif de risque

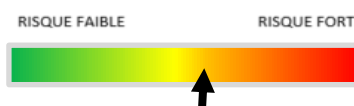
Dès l'observation d'individus ailés dans les cultures, le seuil indicatif de risque est atteint.

#### c. Analyse de risque

Leur présence est à surveiller, en fonction de l'évolution des températures sous les serres.



Pucerons face inférieure d'une feuille d'ipomée  
(C.STRACH, Planète LFP)





#### d. Gestion alternative du risque

Poursuite des lâchers d'hyménoptères parasitoïdes (*Aphidius*, *Praon*, etc.) en mélange pour parasiter les pucerons isolés, complétée par des apports de larves de chrysopes sur foyers.

Ces lâchers de parasitoïdes permettent de traquer les pucerons isolés en vue de les parasiter.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>

### 3 Thrips

#### a. Observations

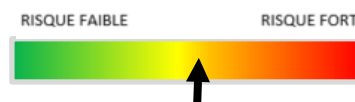
Absents ou en faibles quantités.

#### b. Seuil indicatif de risque

Les foyers de thrips qui s'installent génèrent de nombreux dégâts : principalement des piqûres du feuillage et sur le long terme, l'avortement des boutons floraux. Dès le piégeage de quelques individus sur les panneaux englués, le seuil indicatif de risque est atteint.

#### c. Analyse de risque

Avec l'élévation des températures sous les serres (chauffage et ensoleillement), le risque de propagation peut rapidement devenir préoccupant.



#### d. Gestion alternative du risque



La protection biologique intégrée a démarré avec l'apport d'acariens prédateurs dans un premier temps en vrac sur les cultures puis sous forme de sachets lorsque les végétaux sont plus développés. Lorsque les températures sous les serres sont comprises entre 15 et 25 °C, avec un teneur en humidité relative supérieure à 70 %, il est préférable de lâcher *Neoseiulus cucumeris*. De plus, cet acarien peut se nourrir de pollen, lorsque les proies viennent à manquer.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>



Les thrips sont exposés à un risque de résistance au spinosad, dans les cultures sous serre.

## 4 Sciarides

### a. Observations

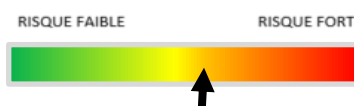
La présence de larves de sciarides est signalée dans les jeunes plants fraîchement empotés.

### b. Seuil indicatif de risque

Dès l'observation de 1 à 3 larves à proximité du jeune plant, le seuil indicatif de risque pour le végétal est atteint.

### c. Analyse de risque

Leur présence est à surveiller, avec l'installation de panneaux jaunes dans les cultures pour piéger les adultes. Les substrats de culture riches en matière organique, humides et chauds sont favorables au développement des larves.



### d. Gestion alternative du risque

**B**

Des apports de nématodes, *Steinernema feltiae*, 8 à 10 jours après l'empotage permettent d'éliminer les larves de sciarides. La mise en place d'un seau d'élevage d'*Atheta coriaria* est également possible. De plus les staphylins mangent également toutes sortes de larves et de nymphes (dont celles du thrips) qui se trouvent dans les premiers centimètres du substrat.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>

## 5 Botrytis

Non signalé dans les cultures.



Larve de sciaride translucide  
(source : ephytia.inra.fr)



## 1 Stades phénologiques

Avec les journées plus lumineuses, la croissance végétative des différentes plantes aromatiques et potagères s'intensifie.



Jeunes plants de tomates fraîchement empotés (gauche) et de basilics (droite)  
(M.LITZLER, Planète LFP)

## 2 Puceron

### a. Seuil indicatif de risque

Présence d'intensité moyenne et localisé dans les poivrons et aubergines

### b. Seuil indicatif de risque

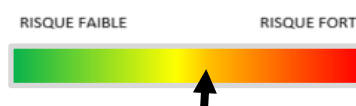
Dès l'observation d'individus ailés dans les cultures, le seuil indicatif de risque est atteint.



Foyer de pucerons au cœur d'un jeune poivron  
(M.LITZLER, Planète LFP)

### c. Analyse de risque

Leur présence est à surveiller, en fonction de l'évolution des températures sous les serres.



### d. Gestion alternative du risque



Poursuite des lâchers d'hyménoptères parasitoïdes (*Aphidius*, *Praon*, etc.) en mélange pour parasiter les pucerons isolés, complétée par des apports de larves de chrysopes sur foyers.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>

### 3 Oïdium

#### a. Observations

Ce champignon se développe et se propage rapidement. Même si cela provoque rarement la mort de la plante, l'esthétique des végétaux est souvent très altérée car le feuillage se recouvre d'un duvet blanc

Les fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit enregistrées ces derniers jours ont facilité l'installation d'oïdium notamment sur les variétés sensibles.



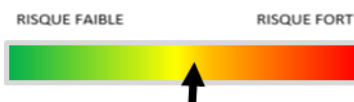
Oïdium sur romarin  
(C.STRACH, Planète-LFP)

#### b. Seuil indicatif de risque

Dès l'apparition des premières tâches sur le feuillage, le seuil indicatif de risque est atteint.

#### c. Analyse de risque

Avec le retour des températures douces (jour et nuit) prévues à partir de la semaine prochaine, le risque d'apparition de nouveaux foyers d'oïdium devrait s'estomper.



#### d. Gestion alternative du risque

Dès l'apparition des tous premiers symptômes, des pulvérisations à base d'huile essentielle d'orange limitent le développement de ce champignon.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>



## 1 Stades phénologiques

A l'extérieur, la floraison des arbres fruitiers et des arbustes enregistre, comme l'année passée, une avance de deux à trois semaines. Sous tunnel, le démarrage des jeunes pousses s'accélère.



Fleurs de cerisier d'ornement (gauche) et de fruitier (droite)  
(M.A.JOUSSEMET, Planète LFP)

## 2 Pucerons

### a. Observations

Des foyers de pucerons sont toujours identifiés sur des jeunes pousses d'arbustes hivernés sous tunnel.

### b. Seuil indicatif de risque

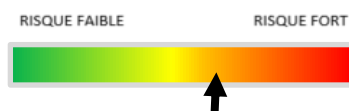
La présence de quelques fondatrices ailées sur les plantes, qui vont se propager dans les cultures pour constituer de nouveaux foyers.

### c. Analyse de risque

Selon l'évolution des températures des prochains jours, la présence de quelques foyers suffit pour rapidement coloniser l'ensemble de la culture. Sans intervention, le puceron risque de devenir un ravageur préoccupant.



Pucerons sur fusain  
(M.LITZLER, Planète LFP)





Larve de syrphé (gauche) et puceron parasité par un *Aphidius* (droite)  
(M.LITZLER, Planète LFP)

### a. Gestion alternative du risque



Il est nécessaire de faciliter l'installation d'auxiliaires naturels comme les syrphes ou les chrysopes, qui commencent à être présents dans les cultures.

Pour aller plus loin : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>

## 3 Pyrale du buis

### a. Observations

Cachées entre deux feuilles collées de buis, les petites chenilles de pyrale du buis reprennent leur activité gloutonne.

### b. Seuil indicatif de risque

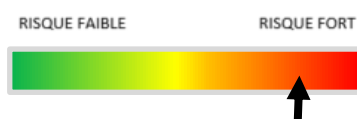
La présence de quelques chenilles seulement sur les buis suffit pour conduire à l'affaiblissement puis à la mort de plante.

### c. Analyse de risque

Le risque de défoliation totale des buis est important. Sans intervention, la pyrale est un ravageur préoccupant.



Pyrale du buis  
(M.A.JOUSSEMET, Planète LFP)





#### d. Gestion alternative du risque

Mais comme les chenilles ne mesurent que 12-14 mm, l'apport de *Bacillus thuringiensis* n'est pas à négliger.

### 4 Larves d'otiorhynque dans les conteneurs

#### a. Observations

La présence de larves est signalée dans des végétaux de pépinière en conteneur ou des pots de plantes vivaces.

#### b. Seuil indicatif de risque

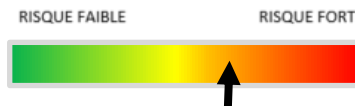
Les femelles de l'otiorhynque n'ont pas besoin de s'accoupler pour pondre et peuvent déposer jusqu'à 500 œufs dispersés dans le sol. Le seuil indicatif de risque est vite atteint, quelques larves suffisent.



Larve d'otiorhynque dans un conteneur  
(M.LITZLER, Planète LFP)

#### c. Analyse de risque

Le risque de recontamination est important ; les femelles adultes d'otiorhynque viennent souvent pondre dans les conteneurs aux alentours de leur lieu de naissance.



#### d. Gestion alternative du risque

Lorsque la température du substrat atteint au minimum 15 °C, il est conseillé d'apporter des nématodes entomopathogènes qui vont parasiter les larves.

**Pour aller plus loin :** <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/horticulture-pepinieres-a4908.html>



Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site [EcophytoPIC](http://EcophytoPIC).



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations :** Horticulteurs et pépiniéristes volontaires, Conseillers horticoles (Planète Légumes Fleurs et Plantes, Astredhor Est).

**Rédaction et animation :** Planète Légumes Fleurs et Plantes.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane BRAILLARD - [joliane.brillard@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.brillard@grandest.chambagri.fr)

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques



## Abeilles - Pollinisateurs

### Des auxiliaires à préserver

## Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

## La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

### Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation [[clic - Note biodiversité - abeilles sauvages](#)].

*Pour aller plus loin sur la toxicité des substances actives : la base de données Toxibeas [[clic](#)]*

### Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

### Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

**Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque**

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

**Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques**

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles [[clic-site ecophytopic](#)].

### Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation ([Règlement 1107/2009](#), [Règlements 546 et 547/2011](#), [Règlements 283 et 284/2013](#), [document guide EFSA](#))
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)

# Les dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits, c'est ...

## 1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat [[clic](#) - [Ephy](#), [Guide Phyteis](#), [Phytodata](#)]

## 2. Pour les cultures attractives\* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
  - Bien lire les mentions d'étiquetage
  - Appliquer uniquement un produit *autorisé pendant la floraison*\*\*
  - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

\* [Liste des plantes non attractives \(selon l'arrêté\)](#) - [clic](#)

\*\* des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) - site du ministère en charge de l'agriculture

## 3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoides.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoides est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoides avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

## 4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'[arrêté ministériel du 4 mai 2017](#) (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - [Arrêté du 13 janvier 2009](#),
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'[arrêté ministériel du 18 décembre 2008](#) pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ([Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime](#))

Cette page recense les principaux textes et dispositions réglementaires en vigueur pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs: pour plus de détail, vous êtes invités à prendre connaissance du contenu de ces textes et vous rapprocher des instituts, organisations professionnelles et conseillers agricoles avant toute décision de traitement

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

2/3

# Favoriser les pollinisateurs, des alliés pour assurer les meilleurs rendements et la qualité des productions végétales, c'est aussi...

... de nombreuses pratiques agricoles complémentaires et volontaires favorables pour améliorer l'accueil et le maintien des insectes pollinisateurs et autres auxiliaires

## Favoriser l'accueil de la biodiversité fonctionnelle

- La stratégie de lutte intégrée contre les organismes nuisibles doit d'abord être raisonnée en s'appuyant sur les moyens de régulation naturels (auxiliaires...), la diversification des productions végétales dans le paysage et la rotation des cultures.
- De nombreux aménagements existent pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les milieux agricoles en agissant sur les habitats et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs (infrastructures agro-écologiques: bandes mellifères dans la parcelle, en bordure, le long des cours d'eau, haies mellifères, CIPAN mellifères...).

## Choisir le risque le plus faible - éviter les mélanges de produits – réduire les doses

- Si la protection chimique s'avère nécessaire, privilégier les produits présentant les risques les plus faibles pour la santé et l'environnement parmi ceux disponibles (*base de données Toxibees*). Si possible, réduire les doses et éviter la co-exposition des abeilles et l'apparition d'effets cocktails en limitant les mélanges.

## Ne pas traiter sur toutes les zones où des insectes pollinisateurs sont présents

- Les insectes pollinisateurs collectent des ressources sur de nombreuses plantes dans les parcelles cultivées, sur les adventices et sur la flore spontanée des bords de champs. Parmi les végétaux les moins connus : les messicoles (bleuet, coquelicot, mercuriale, résédat...), le maïs, les pois, la lentille, la vigne. Ils peuvent aussi collecter les miellats et les exsudats d'origine végétale présents sur les cultures. Ainsi, avant toute décision de traitement, penser systématiquement à observer les zones où les produits seront appliqués. C'est important aussi pour celles dont la floraison n'est pas attractive comme les céréales à paille.

## Ne pas traiter en période d'activité des abeilles

- Avant tout traitement, observer les cultures, leurs bordures et l'environnement, en prenant quelques minutes pour chercher si les pollinisateurs sont présents et privilégier la plage horaire des 3 heures après le coucher du soleil pour appliquer le(s) produit(s). Les pollinisateurs sont potentiellement actifs dans les parcelles dès 6°C pour certains bourdons et 8°C pour l'abeille domestique.

## Éviter des effets non intentionnels

- Sur cultures pérennes, en complément des obligations réglementaires prévues pour les insecticides et acaricides, pour les autres substances actives les plus à risque selon l'outil toxibees, avant tout traitement et pour éviter des effets non intentionnels sur les pollinisateurs, la végétation d'inter-rangs en fleur peut être rendue non attractive, par exemple en la broyant ou en la fauchant. Il est aussi possible de privilégier les produits qui bénéficient d'un usage en période de floraison.
- Ne jamais laisser d'eau polluée par des produits phytosanitaires autour des parcelles ou des bâtiments. Les abeilles domestiques notamment, collectent et s'abreuvent d'environ 25 litres d'eau par an et par colonie pour assurer leur développement.

Accueillir les insectes pollinisateurs, maintenir leur abondance et leur diversité, c'est se donner toutes les chances de s'assurer une pollinisation optimale des fleurs et une production de fruits et semences de bonne qualité nutritionnelle: gage de plus-value commerciale et agroécologique.

Pour plus d'exemples et d'informations :

- [Ecophytopic](#)
- [Agri connaissances](#)
- [Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter](#)
- ...

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL<sup>1</sup> - Chambres d'agriculture France, ITSAP-Institut de l'abeille<sup>2</sup>, ADA France<sup>3</sup>.

1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation. 2- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation. 3- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.

Contact : [cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr](mailto:cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr)

Crédits photos et mise en page : V. Dupuy (Muséum National d'Histoire Naturelle)